

Haro sur l'APLC !

Sérieux indices de détournements dans les missions dépêchées par Mbulamoko dans le secteur de l'Environnement

P. 4

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 788 du mercredi 27 au jeudi 28 sept 2023

Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670

E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

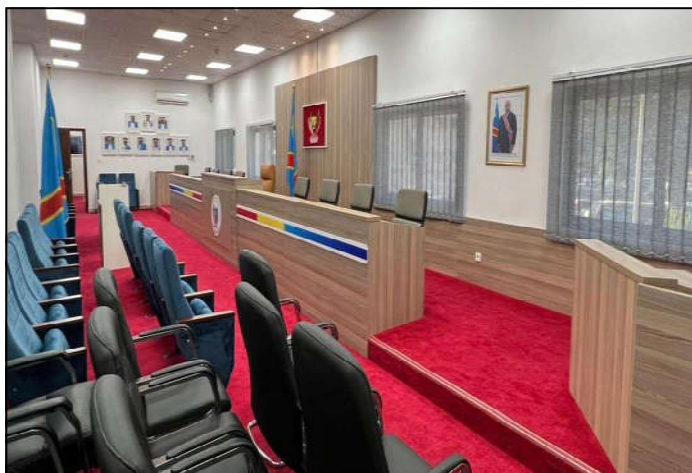
Législatives nationales 2023

Kinshasa aligne 3.900 candidats pour 56 sièges

P. 2

Cour constitutionnelle : Kamuleta exige la présence de Matata à l'audience du 16 octobre, malade ou pas !

La deuxième audience de comparution de Matata Ponyo Mapon, ancien Premier ministre, s'est terminée, lundi 25 septembre à la Cour constitutionnelle, par un nouveau report, à la demande des avocats du sénateur du Maniema poursuivi dans l'affaire du «Marché international de Kinshasa», en compagnie du Sud-africain Christo Grobler et du gouverneur honoraire de la Banque Centrale du Congo, Deogratias Mutombo mwana Nyembo. Malade, selon ses avocats, le président de la Cour constitutionnelle, Dieudonné Kamuleta, a renvoyé la prochaine audience au 16 octobre, exigeant la présence de Matata Ponyo Mapon, malade ou pas ! P. 3



PARLONS-EN

Tous en politique !

ECONEWS

A l'approche des échéances électorales, il est surprenant de voir comment des ambitions politiques longtemps cachées éclatent enfin au grand jour. Le dépôt des candidatures à la députation nationale a démontré – ce n'est pas nouveau – la boulimie du pouvoir devenue un chancre endémique en RDC.

Tous en politique ! serait l'hymne à la mode. Des enseignants abandonnent la craie et s'alignent en rangs serrés derrière des *leaders* sortis du néant, quand ils ne s'autoproclament pas eux-mêmes des sauveurs du peuple. Ou plus précisément des soutiens indispensables à la réélection de Fathi.

(Lire en page 2)

Marche à reculons dans le transport aérien : on enterre Congo Airways pour lancer Air Congo !

P. 5

Moïse Katumbi à la conquête du Kongo central avant le dépôt de sa candidature à la présidentielle

P. 12

Législatives nationales 2023

Kinshasa aligne 3.900 candidats pour 56 sièges

Si la ville de Kinshasa a gagné cinq sièges aux législatives nationales par rapport à 2018, ils seront néanmoins 3.900 à concourir en décembre prochain pour la conquête de 56 sièges réservés à la ville. La bataille sera rude. Avec sa mosaïque de partis et regroupements politiques, l'Union sacrée de la

nation est bien partie pour rafler la grosse part. Avec ses quatre districts, c'est à Tshangu qu'on devait s'attendre à un véritable combat de gladiateurs avec 1.312 candidatures qui se lanceront dans la course pour 19 sièges.

ECONEWS

La publication des listes définitives des candidats aux élections législatives de l'édition 2023 projetées au 20 décembre prochain renseigne que dans la course aux 56 sièges dévolues à la ville de Kinshasa, pas moins de 3.900 candidatures ont été officiellement enregistrées par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Elles (les candidatures) émanent de quelque 910 partis politiques répartis en une trentaine de regroupements dont les plus en vue sont celles conduites respectivement par l'UDPS et Alliés, AFDC et Alliés, Ensemble pour la République. La multitude de candidatures venant rappeler la ruée à l'hémicycle lors des scrutins de 2018. A l'époque, l'opinion s'était émue du nombre jugée astronomique de candidats dont la plupart n'avaient pas la moindre expérience.

Du petit fonctionnaire au mandataire public en passant par d'anciens exilés de longue date dans la diaspora, tous étaient mus par l'intérêt suscité par les avantages matériels dont étaient couverts les députés. La comparaison s'arrête là. Le changement de régime intervenu en 2019 s'accompagne de nouveaux enjeux dont les plus emblématiques sont la réélection à tout prix du chef de l'Etat actuel conforté par une majorité «confortable» à l'Assemblée nationale.

Concernant la circonscription de la ville de Kinshasa, les candidatures se répartissent, en termes de nombre et sans surprise, selon le poids démographique des quatre anciens districts regroupant les 24 communes constituant la capitale.

La Tshangu (Ndjili, Kimbanseke, Masina, Nsele, Maluku) vient en tête cumulant 1.312 candidatures pour 19 sièges;



Le Palais du peuple, siège du Parlement

elle est suivie de la Lukunga (Gombe, Lingwala, Kintambo, Kinshasa, Ngaliema, Barumbu, Mont-Ngafula) : 984 pour 14 sièges; de la Funa (Bandalungwa, Kasa-Vubu, Ngiri-Ngiri, Kalamu, Bumbu, Selembao, Makala) : 828 pour 14 sièges et de Mont-Amba (Limete, Matete, Lemba, Kisenso, Ngaba) qui totalise 776 candidatures déclarées pour 11 sièges.

LA MARÉE UDPS ET ALLIÉS

Contrairement aux scrutins des deux premiers cycles électoraux issus des accords de Sun City (2006, 2011) qui, en dépit de la domination du parti présidentiel et ses alliés, avaient vu la participation d'attaches hétéroclites de petits partis réunis dans des regroupements de circonstance dans une relative indépendance, les législatives attendues en décembre revêtent un caractère singulier.

En effet, l'enregistrement massif des partis politiques par le ministère de l'Intérieur dont la grande ma-

ajorité au cours du trimestre qui a précédé le dépôt des candidatures en juin 2023 a fait ressortir une caractéristique inédite. De la trentaine de regroupements qui courent aux législatives, environ les trois-quarts se réclament de l'alliance avec l'UDPS, sans nécessairement justifier d'un background politique.

Ce raz-de-marée en vue de la réélection de Félix Tshisekedi n'est pas seulement le fait d'anciennes associations de soutien aux actions de FATSHE qui ont fleuri dès les premières heures de la passation du pouvoir au sommet de l'Etat en janvier 2019, et muées pour le besoin de la cause en partis politiques avec, il est vrai, un coup de pouce du ministère de l'Intérieur, cette propagande tous azimuts est en concurrence avec les anciens partis jadis piliers du régime de Joseph Kabila passés à l'Union sacrée de la Nation à la faveur de la dislocation de

la coalition CACH-FCC du dernier trimestre 2020.

Cette dernière catégorie tente bien de donner de la voix mis au fur et à mesure que se profilent les échéances électorales, ils courent le risque d'être phagocytés par l'activisme fanatique de la marée des fanatiques qui ne s'embarrassent pas de leur rappeler leur ancienne alliance prédatrice avec le régime du PPRD/FCC.

POUR UNE NOUVELLE MAJORITE EXCLUSIVE

Les formations et regroupements politiques issus de la lutte historique de l'UDPS ne s'en cachent pas : la majorité parlementaire au profit de Félix Tshisekedi qu'ils ambitionnent porte une signification à peine dissimulée. L'UDPS entend dès le lendemain des scrutins diriger un pouvoir exclusif débarrassé d'alliés encombrants prompts à tourner casaque et à renier du jour au lendemain un régime qu'hier ils portaient aux nues.

PARLONS-EN
Tous en politique !

(Suite de la Une)

Des chauffeurs de taxi jettent leurs clés et engagent le marathon qui les conduirait au Palais du Peuple. Des professeurs d'universités plient et rangent leur toge...

Des repris de justice à la repentance douteuse ne sont pas en reste. Mais il y a pire (ou mieux, c'est selon) : même des péripatéticiens notoires rangent, le temps de la campagne, fond de teint outanciers, collants et décolletés vaporeux et s'achètent une conduite quitte à reprendre les pratiques du plus ancien métier du monde sur une nouvelle dimension une fois élus.

Aucune catégorie socioprofessionnelle n'échappe à l'érosion des compétences désormais canalisées vers un seul et unique objectif : faire de la politique. A défaut d'entrer au gouvernement, ce club de copains et de coquins, la voie royale conduit au parlement. C'est là, dit-on, où coule le lait et le miel. C'est là également que l'ivresse du pouvoir vous chope par une sorte de «cycle court».

Ambition légitime ! s'exclameront certains esprits fanatiques. Certes. La Constitution n'exclut aucun citoyen du champ politique. Certes, dira-t-on, des compétences particulières et encore moins une formation pointue ne sont pas requises pour postuler à la députation.

Mais alors, si la RD Congo se mue en une communauté exclusive de politiciens, il faudra un jour explorer des pistes nouvelles en vue de l'émergence d'une autre classe de fermiers, de mécaniciens, d'architectes, de médecins et de formateurs pour remplacer tous ceux passés en politique, le seul domaine source d'un enrichissement rapide que nul n'est tenu de justifier.

«Ne demande pas ce que ton pays peut faire pour toi; mais demande-toi ce que tu peux faire pour ton pays». La célèbre recommandation de John Fitzgerald Kennedy est battue en brèche par la classe politique congolaise qui l'a bonnement inversée.

Députation nationale : répartition de sièges par province

- | | | | |
|------------------------------|--------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| 1. Kinshasa : 56 sièges | 8. Kasai-Central : 20 sièges | 15. Tanganyika : 14 sièges | 22. Mongala : 11 sièges |
| 2. Nord-Kivu : 47 sièges | 9. Kasai : 19 sièges | 16. Sankuru : 14 sièges | 23. Haut-Uele : 11 sièges |
| 3. Sud-Kivu : 32 sièges | 10. Tshopo : 17 sièges | 17. Lualaba : 13 sièges | 24. Nord-Ubangi : 9 sièges |
| 4. Haut-Katanga : 31 sièges | 11. Lomami : 16 sièges | 18. Kwango : 13 sièges | 25. Tshuapa : 9 sièges |
| 5. Kwilu : 28 sièges | 12. Sud-Ubangi : 16 sièges | 19. Maniema : 12 sièges | 26. Bas-Uele : 7 sièges |
| 6. Ituri : 28 sièges | 13. Haut-Lomami : 15 sièges | 20. Équateur : 12 sièges | Total : 500 sièges |
| 7. Kongo-Central : 24 sièges | 14. Kasai-Oriental : 14 sièges | 21. Mai-Ndombe : 12 sièges | |

Cour constitutionnelle : Kamuleta exige la présence de Matata à l'audience du 16 octobre, malade ou pas !

La deuxième audience de comparution de Matata Ponyo Mapon, ancien Premier ministre, s'est terminée, lundi 25 septembre à la Cour constitutionnelle, par un nouveau report, à la demande des avocats du sénateur du Maniema poursuivi dans l'affaire du «Marché international de Kinshasa», en compagnie du Sud-africain Christo Grobler et du gouverneur honoraire de la Banque Centrale du Congo, Deogracias Mutombo mwana Nyembo. Malade, selon ses avocats, le président de la Cour constitutionnelle, Dieudonné Kamuleta, a renvoyé la prochaine audience au 16 octobre, exigeant la présence de Matata Ponyo Mapon, malade ou pas !

ECONEWS

La deuxième audience du procès de l'affaire «Marché international de Kinshasa», une autre version du dossier Bukanga-Lonzo, mettant en cause l'ancien Premier ministre, Matata Ponyo Mapon, le gouverneur honoraire de la Banque Centrale du Congo, Deogracias Mutombo, et le Sud-africain, Christo Grobler, gestionnaire du Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo, a eu lieu à la Cour constitutionnelle.

En l'absence du principal accusé, Matata Ponyo, à l'audience, parce que «malade», selon ses avocats, le président de la Cour constitutionnelle, Dieudonné Kamuleta, a accepté le report, fixant la prochaine audience

à la date du 16 octobre 2023. Le président de la Cour constitutionnelle a cependant insisté sur la présence de l'ancien Premier ministre, malade ou pas.

«Dans l'impératif de la sauvegarde des droits constitutionnels nous accorderons une remise ultime. Non pas parce qu'il y a un certificat médical, mais parce que c'est un droit garanti par la Constitution pour un prévenu citoyen congolais de jouir de tout son droit lui garanti par la Constitution. Et laquelle remise ne sera pas 45 jours, ce qui serait incompréhensible, un délai raisonnable serait de trois semaines. La remise est accordée de façon contradictoire à toutes les parties au 16 octobre 2023», a déclaré Dieudonné Kamuleta, après délibération à huis-clos entre les juges constitutionnels.



Repris par l'ACP, Me Laurent Onyemba, membre du collectif d'avocats de Matata, explique les raisons de son report : «Cette demande de solliciter conformément à l'avis de trois médecins d'Etat, d'un recours de 45 jours bien posé ne révèle pas de sa bonne foi de coopérer avec la justice congolaise pour faire prévaloir son innocence».

Quand le collectif d'avo-

cats brandissent un certificat médical, sollicitant un report de 45 jours, le procureur général près la Cour constitutionnelle soupçonne une manœuvre qui frise le dilatoire : «Cette cause n'a pas que comme prévenu, Matata. Ce certificat pour nous, est un dilatoire que vous rejetterez afin de commencer l'instruction au fond de la cause».

L'affaire Bukanga-Lonzo,

lancée par la justice à la suite d'un rapport de l'Inspection Générale des Finances (IGF) qui présente Matata Ponyo comme le «responsable moral» du projet de Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo, est la grande judiciaire qui a inauguré le mandat du Président Félix Tshisekedi.

On se rappelle que, par son arrêt rendu le 15 novembre 2021 sous la présidence du juge Dieudonné Kaluba, alors président de la Cour constitutionnelle, la plus haute juridiction de l'ordre judiciaire congolais s'était déclaré «incompétente», avant qu'un autre arrêt de la même Cour, rendu le 18 novembre 2022, sous la présidence du juge Dieudonné Kamuleta, ne dise le contraire.

Depuis lors, on est entré dans un véritable trou qui divise les praticiens du droit.

Dans l'audience en cours à la Cour constitutionnelle, dans laquelle comparait aussi l'ancien gouverneur de la Banque Centrale du Congo, Deogracias Mutombo, Matata est soupçonné de détournement de plus de 80 millions de dollars américains destinés à la construction du «Marché international de Kinshasa», dans la commune de Maluku. Ce projet était greffé au Parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo.

Commerce et intégration africaine : Jean-Lucien Bussa à l'école ivoirienne

HUGO TAMUSA

La République Démocratique du Congo veut s'inspirer de la Côte d'Ivoire en ce qui concerne la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). C'est ce qui ressort d'une visite de terrain que le ministre congolais du Commerce, Jean-Lucien Bussa, a rendu à son homologue ivoirien Souleymane Diarrassouba. Le pays d'Alassane Dramane Ouattara est l'un des premiers signataires de ce projet économique à l'échelle continentale depuis mars 2018.

En marge du forum international des affaires Makutano qui s'est tenu la semaine dernière à Abidjan, une délégation congolaise conduite par le ministre du Commerce a rencontré le ministre du Commerce, Industrie et Petites et moyennes entreprises au siège du Comité national de la ZLECAF de la Côte d'Ivoire, dans la commune Cocody. Les deux parties ont eu des échanges intéressants sur l'intégration africaine.

«La mise en œuvre de cette vision s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 2063 qui permettra l'intégration économique de l'Afrique dans la paix et la prospérité. A la clef, l'importance du



Le ministre du Commerce extérieur, Jean Lucien Bissau, serrant la main à son homologue Souleymane Diarrassouba à Abidjan.

pour l'Afrique au niveau du commerce mondial. Ce qui contribuera à créer davantage d'emplois au profit des jeunes et des femmes du continent», a soutenu le ministre Souleymane Diarrassouba.

Dans la foulée, le ministre ivoirien a indiqué que cette démarche s'inscrit dans la mise en œuvre de la politique du Président Alassane Ouattara avec son projet «Côte d'Ivoire Solidaire» et sa vision «Côte d'Ivoire 2030» qui consiste à travailler à l'effet d'augmenter le volume du revenu par tête d'habitant. Ce

qui se décline dans un Plan stratégique dénommé Plan national de développement qui est à sa troisième génération avec le PND 2021-2025 qui représente une valorisation de 59 000 milliards Fcfa porté à environ 74% par le secteur : moteur de la croissance économique.

OPPORTUNITÉ POUR L'AFRIQUE

M. Diarrassouba et les membres de son équipe ont expliqué à la délégation congolaise que, en Côte d'Ivoire, la promotion, la coordination et le

suivi de la mise en œuvre au niveau national de l'Accord sur la ZLECAF relève de la compétence du CN-ZLECAF, tel que précisé dans le décret de 2018. Il s'agit de l'organe national qui sert d'interface entre la Côte d'Ivoire et le Secrétariat de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine.

Établi sous l'autorité du Premier ministre, Chef du gouvernement, le CN-ZLECAF est chargé de promouvoir l'Accord au niveau national; contribuer à l'élaboration des stratégies nationales; traiter les questions liées aux négociations et à la mise en œuvre; contribuer au renforcement de l'expertise nationale sur la ZLECAF; recueillir les propositions des acteurs nationaux en vue d'une meilleure participation à l'Accord; faire des recommandations au Gouvernement sur les questions relatives à la mise en œuvre de l'Accord; veiller à la mise en œuvre effective des mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de l'accord.

Pour sa part, le ministre du Commerce extérieur de la RDC a salué l'expérience ivoirienne en matière de mise en œuvre de la ZLECAF et a indiqué la nécessité d'implémenter la vision commune des chefs de gouvernement qui

ont émis le vœu d'accroître le volume du commerce entre la RDC et la Côte d'Ivoire, eu égard à leurs potentialités et la fraternité entre les deux peuples.

«La ZLECAF est une opportunité pour les Etats africains, afin de développer leurs économies. L'avancée de la Côte d'Ivoire en la matière nous intéresse», a reconnu le ministre Jean-Lucien Bussa, avant de saluer les relations d'amitié et de coopération entre la RDC et la Côte d'Ivoire. «J'ai décidé d'envoyer deux missions ici en Côte d'Ivoire. L'une pour un partage d'expériences dans la mise en œuvre de la ZLECAF, et l'autre pour que nos deux outils de promotion des exportations, Côte d'Ivoire Exports et l'Agence nationale de promotion des exportations de RDC, puissent se mettre ensemble pour que nous puissions passer du discours à la réalité. De sorte à identifier les biens dont la RDC a besoin et que produit la Côte d'Ivoire produit de manière compétitive et inversement», a déclaré M. Bussa.

Pour le moment, le commerce entre la RDC et la Côte d'Ivoire est évalué à seulement 7,2 milliards de francs CFA, soit 11,6 millions de dollars américains, pour l'année 2022.

Haro sur l'APLC !**Sérieux indices de détournements dans les missions dépêchées par Mbulamoko dans le secteur de l'Environnement**

Pensant s'être tiré des enquêtes judiciaires relatifs au dossier de la tentative d'arnaque du Cabinet Centurion avec qui M. Mbulamoko avait signé une lettre d'engagement dans le cadre de l'Affaire qui opposait le République Démocratique du Congo et la société suisse Glencore, sans en avoir le titre ni la qualité d'engager la République, le Coordonnateur actuel de l'APLC Thierry Mbulamoko multiplie ses opérations de malversations et de raquettes, en complicité avec certains agents de l'APLC qui lui sont encore fidèles. Ses missions diligentes dans le secteur de l'environnement puent à mille lieues et sentent les détournements. La DGRAD, non associé aux nombreuses missions, s'agacent sans jamais obtenir gain de cause. Qui protège Thierry Mbulamoko ? C'est la grande interrogation !

FRANCIS N.

Des lanceurs d'alertes ont décidé de prendre contact avec la rédaction d'Econews afin d'alerter le Président de la République et toutes les autorités compétentes concernées sur les pratiques qu'ils qualifient de « mafieuses » de M. Mbulamoko et son équipe.

En effet, censé appuyer le Chef de l'Etat dans l'effort de prévention et de lutte contre la corruption, l'APLC, sous Thierry Mbulamoko, s'est plutôt muée en une taverne d'Alibaba, où le clientélisme et le trafic se sont érigés en mode de gestion par voie d'extorsion et d'autres pratiques délictueuses vis-à-vis des entreprises du secteur public et privé.

Les faisceaux d'informations parvenues à Econews concernent des malversations réalisées lors d'une mission de l'APLC diligentée dans le secteur de l'environnement et du développement durable dans le courant du 3ème trimestre 2022.

RECONSTITUTION DES FAITS

L'on apprend qu'en vertu de l'ordre de mission n°230/APLC/CAB/COORD/TM/PR/2022, signé et géré par le seul coordonnateur Thierry Mbulamoko, sans informer les autres membres de la Coordination, l'APLC a ordonné une mission dans le secteur de l'environnement avec l'objectif de procéder au mesurage sur terrain afin de prélever les données taxables réellement exploités des chambres froides, des entrepôts, des dépôts, des magasins et des divers points de vente des sociétés concernées, dans la ville provinciale de Kinshasa. La mission devait aussi contrôler les différentes preuves de paiement de la Taxe d'implantation, de la Taxe rémunératoire annuelle et des Taxes de Pollution des années concernées (2018, 2019, 2020, 2021 et 2022). Durée prévue de la mission : 30 jours ouvrables, soit du 15 août 2022 au 23 septembre 2022.

Des sources internes de l'APLC rapportent que durant cette mission, Thierry Mbulamoko a été informé du fait que plusieurs agents commis à ce travail étaient soupçonnés d'avoir participé à un détournement des recettes recou-

vrées pour le compte du Trésor public, dans la majorité des entreprises redressées.

Des indices les plus probants ont finalement fait état de « grandes différences entre les données techniques taxables à redresser, les calculs des taxes, des pénalités et des amendes transactionnelles, obtenus et indiqués dans les feuilles d'observation avec ceux retenus et repris dans les procès-verbaux de clôture ; de soupçons de perception de sommes d'argent en espèces, par les personnes désignées pour effectuer cette mission, en compensation de la minoration des taxes, pénalités et amendes dues ».

Au terme de cette mission, des faits graves et répréhensibles, observés par les coordonnateurs adjoints et certains conseillers, membres du comité technique de l'APLC, ont été mis à charge des agents commis à cette mission dans le secteur de l'environnement. Qui pis est des infractions ont été constatées.

Parce qu'ils agissaient sous les ordres du coordonnateur Mbulamoko, aucune action n'a été prise à l'encontre des personnes soupçonnées de détournement. En lieu et place, apprend-on, Thierry Mbulamoko a décidé d'autorité, sans en discuter avec les autres coordonnateurs de l'APLC, la poursuite de la mission.

Comme récompense, il a plutôt exigé de deux personnes déjà soupçonnées de malversations durant cette mission, de poursuivre celle-ci dans le courant du mois de mai 2023, au-delà de la date de fin de mission, censée expirer le 23 septembre 2022.

Dans le pire des cas, cette mission de contrôle de différentes preuves de paiement de la taxe d'implantation, de la taxe rémunératoire annuelle et la taxe de pollution pour les années 2018 à 2022 ainsi que le redressement de la situation de chaque société contrôlée, a été diligentée loin des regards de la DGRAD.

Pourtant, l'article 5 de l'Ordonnance-loi n°13/003 du 23 février 2013 portant Réforme des procédures relatives à l'assiette, au contrôle et aux modalités de recouvrement des recettes non fiscales, établit que « les opérations de constatation et de liquidation



des droits, taxes et redevances non fiscales du Pouvoir Central sont de la compétence des personnes qualifiées relevant des services d'assiette, appelés agents taxateurs, et ayant reçu l'habilitation conformément à la Loi relative aux Finances Publiques et au Règlement Général sur la Comptabilité Publique ».

L'ANARCHIE SE PORTE BIEN à L'APLC

Les enquêtes menées en interne par les aviseurs de l'APLC, dont Econews a eu accès, révèlent un niveau de malversation hors pair de Thierry Mbulamoko et de son équipe dans ce dossier lié à l'environnement. Cette équipe, surnommée en interne « Les Balados », serait composée de quatre personnes, soit une femme et trois hommes, dont deux identifiés sous les prénoms de Fanfan et Roger.

Cette équipe de confiance, qui compose le précarré du coordonnateur Mbulamoko, se retrouve dans tous les ordres de mission effectués dans le secteur de l'environnement. Ensemble, ils ont parvenus, rapporte-t-on, à détourner des sommes considérables liées à cette mission dans le secteur de l'environnement. Pour preuve, des sources internes de l'APLC indiquent que toutes les notes de perception ainsi que les bons à payer respectifs de toutes les entreprises redressées - joints dans le rapport de mi-parcours - qui ont été remis à la coordination, ne disposent d'aucune preuve de paiement (ordre de paiement ou bulletin de virement bancaire).

Plusieurs questions restent toujours sans réponse à l'issue de cette mission menée par l'équipe de Thierry Mbulamoko travaillant à l'APLC, dans le secteur de l'environnement.

Pourquoi les feuilles d'observations sur les données techniques taxables à redresser de toutes les entreprises contrôlées ne sont pas jointes avec les procès-verbaux, dans le rapport de mi-parcours de la mission ? Pourquoi à l'APLC, Thierry Mbulamoko

n'a toujours pas été en mesure de présenter à ses collègues de la coordination une traçabilité bancaire, du paiement ou de la perception des pénalités et amendes transactionnelles dues et qui auraient été versées/payées à l'APLC ? La coordination a-t-elle demandé au service des finances de l'APLC de faire une réconciliation entre toutes les notes de perception, les bons à payer des entreprises redressées et toutes les sommes encaissées par l'APLC, dans le cadre de cette mission ? Ces sommes perçues correspondent-elles à celles attendues, calculées selon une clé de répartition, lors de l'établissement des bons à payer respectifs ?

Malgré ces questions en suspens, toutes les infractions relevées ainsi que l'interpellation de Thierry Mbulamoko par la haute direction de la DGRAD, concernant la manière dont cette mission avait été mal réalisée, sans tenir compte des prérogatives légales de la DGRAD, des sources indiquent que M. Mbulamoko a récidivé en signant, en date du 21 août 2023, un nouvel ordre de mission dans le secteur de l'environnement, avec les mêmes objectifs que ceux repris dans le premier ordre de mission de 2022.

Quelle téméraire ! Thierry Mbulamoko se sentirait-il pousser des ailes, lui qui se prend, se dit-il, pour un intouchable, pouvant agir au-delà des cadres légaux ? Ou essaierait-il simplement de faire des derniers coups avant son éviction probable de la coordination de cette Agence de prévention et de lutte contre...la corruption !

Le plus évident est que Thierry Mbulamoko traîne beaucoup de casseroles en tant que Coordonnateur de l'APLC. Sa présence aux commandes de cette agence est plus nuisible que navateur dans le combat que le Chef de l'Etat a engagé dans la lutte contre la corruption. Curieusement, sous Mbulamoko, l'APLC est plutôt devenue une machine qui nourrit et entretient la corruption. Bizarre, n'est-ce pas ?

Désacralisé !

Il était jusqu'à ce jeudi 21 septembre 2023, l'unique document qui faisait la fierté de l'Enseignement congolais.

Il était jusqu'à ce jeudi 21 septembre 2023 l'unique document sacré dont l'obtention était entourée des mystères; le mystère était celui du fameux « Monsieur Kinshasa », cet homme qu'on ne connaissait pas mais qui détenait notre avenir dans ses mains. Je me rappelle qu'en 6e des humanités, nous ne désirions qu'une chose : Même avec 12%, mais que M. Kinshasa me renvoie mon nom sur le journal. Parce que nul n'ignore que la joie que l'on ressent après avoir réussi à l'EXETAT est de loin plus grande que celle qu'on ressent pour sa licence.

Aujourd'hui, M. Kinshasa a perdu tous les mystères qui entouraient sa personne, il a désacralisé l'unique document prestigieux que le Congolais avait.

Bref, après 56 ans de son existence, l'EXETAT NE VAUT PLUS RIEN, car il a été désacralisé et bientôt, et très bientôt les diplômés d'Etat de nos enfants seront contestés partout dans le monde. Et la moquerie sera le partage de nos jeunes diplômés, on leur criera : « Bande de diplômés par recours ! »

Quelle honte pour l'enseignement congolais ! Quelle honte pour mon pays !

CP

Concertation entre Gouvernement et bailleurs : la sempiternelle question de capacité d'absorption revient au galop

Depuis la reprise de la coopération structurelle avec divers partenaires au développement, la République Démocratique du Congo fait preuve d'une faible capacité d'absorption des fonds mis à sa disposition. Lundi à Kinshasa, Gouvernement et bailleurs de fonds étaient autour d'une table pour en faire le point. A ce jour, plus de 10 milliards USD sont à la disposition de la RDC en termes des projets et programmes; une enveloppe que le pays ne sait pas valoriser.

ECONEWS

A l'initiative du ministère des Finances, il s'est tenu, le lundi 25 septembre 2023, à Kinshasa, sous la direction du Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, une réunion de concertation entre les membres du Gouvernement et les partenaires techniques et financiers sur les défis liés à l'exécution des projets.

Que retenir de cette réunion, censée servir de cadre entre le Gouvernement et les partenaires pour faire le point de la coopération entre les deux parties. Pour la réunion du lundi 25 septembre, l'on retiendra que, de l'avis du ministre des Finances, Nicolas Kazadi, sous le leadership du Président de la République Félix Tshisekedi, la RDC a fait d'énormes progrès en mobilisant ces dernières années d'importantes ressources de ses partenaires pour financer des projets et programmes pour son développement.

«Le total cumulé des financements alloués aux projets et programmes par quatre des principaux bailleurs multilatéraux, principalement la Banque mondiale, la BAD, la BADEA et le FIDA, est passé de 3 milliards fin 2020 à plus de 10 milliards d'USD en 2023. Mais, la capacité d'absorption reste très faible», a indiqué le ministre des Finances sur son compte X (ex-twitter).

L'APPEL DU PREMIER MINISTRE

Dans son mot de circonstance,

le Premier ministre Sama Lukonde a appelé les partenaires techniques et financiers de la RDC à mettre sur pied des modèles innovants dans les financements des projets en vue de concilier «croissance, financement et impact réel dans le vécu quotidien du peuple congolais».

S'inscrivant dans la dynamique de l'engagement pris par le Président de la République, lors de son premier discours sur l'état de la Nation, le 13 décembre 2019, c'est-à-dire celui d'accélérer plusieurs projets de développement en faveur des populations congolaises, notamment ceux financés par les bailleurs, le Premier ministre Sama a fait remarquer que «le Gouvernement œuvre à renforcer les financements extérieurs de haute qualité, mobilisés en quantité requise, gérés efficacement, et affectés aux priorités nationales essentielles pour le développement durable de notre pays».

Dans tous les cas, il est d'avis que l'atteinte des résultats de développement des projets est tributaire d'une gestion efficace et efficiente des financements extérieurs. Ce qui, selon lui, implique «la responsabilité partagée entre le Gouvernement et les partenaires financiers, d'une part, le gouvernement et ses démembrés, d'autre part».

Pour le Premier ministre, ces derniers ont un rôle majeur à jouer dans la mise en œuvre des projets alignés par la politique du gouvernement dans leurs secteurs. C'est, dit-il, dans cette optique d'accroître la croissance et promouvoir



Le Gouvernement et le groupe de bailleurs

le développement durable nécessaire à l'amélioration de la qualité du cadre de vie de la population, à l'accès aux services sociaux de base, que son gouvernement s'est doté d'un cadre rénové pour une gestion efficace des projets d'investissement public». Aussi, a-t-il invité les uns et les autres au respect du décret n° 23/18 du 31 mars 2023 portant sur la gestion des investissements publics qui reste, note-t-il, «un cadre de référence, qui définit les principales règles d'identification, de préparation, de sélection, et d'évaluation des projets. Il précise également les règles de mise en œuvre et de suivi de l'exécution des projets et encadre le processus de clôture des projets ainsi que de leur évaluation».

Le Premier ministre est aussi revenu sur les attributions des ministères telles que fixées par l'ordonnance n° 22/003 du 07 janvier 2022, rappelant que le ministère du Plan «s'assure, entre autres, que les objectifs poursuivis par le projet sont alignés aux priorités de développement national énoncées dans le cadre programmatique national fédérateur et unique de référence. Il assure aussi la planification et la programmation des projets d'investissement public en collaboration avec

le ministère des Finances ayant le budget et les finances dans ses attributions. Le ministère des Finances, lui, est responsable de la mobilisation et la gestion des ressources publiques et de l'aide extérieure servant à financer les projets d'investissement public. Il gère les relations en matière financière en cours, notamment entre le pays et les organismes de coopération bi et multilatérale. Et aussi la gestion de tous les traités et conventions, les protocoles d'accord, et arrangements conclus avec les partenaires extérieurs et les organisations internationales en matière de financement et valide les plans et modalités de financement des projets». Et de souligner : «A ce titre, le ministère des Finances veille au respect des engagements financiers pris par le pays dans la gestion et la mise en œuvre des projets. Ensuite, nous avons les autres intervenants, qui sont les institutions et les ministères sectoriels, qui sont représentés dans cette réunion, qui, eux, surtout en ce qui concerne les ministères sectoriels, sont responsables de la conception et de la mise en œuvre des projets en collaboration avec le ministère du Plan, le ministère du Budget, et le ministère des Finances ainsi que les autres entités pu-

bliques spécialisées. Ces institutions et les ministères sectoriels gèrent le processus d'identification et de préparation des projets. Surtout ceux qui sont classés en investissement dans le domaine des infrastructures, ainsi que les autres domaines sociaux d'accès à l'eau, à l'électricité et aux besoins de base. Les ministères sectoriels organisent le recrutement, notamment en ce qui concerne le coordonnateur des projets et cela, en collaboration avec le ministère des Finances. Le coordonnateur des projets, lui, est un autre acteur responsable de la gestion quotidienne des projets d'investissement public sous la supervision des ministères sectoriels par délégation du ministre des Finances, qui ordonne le financement des projets et de ce fait, le rend responsable et comptable de ces derniers».

Ainsi, «dans le contexte préélectoral où nous sommes, ce cadre devrait constituer un repère pour une meilleure gouvernance des projets et programmes particulièrement, ceux de financement extérieur», a conclu le chef du Gouvernement, revenant sur la nécessité de «concilier croissance, financement, et impact réel de nos projets dans la vie quotidienne de nos populations».

Marche à reculons dans le transport aérien : on enterre Congo Airways pour lancer Air Congo !

TIGHANA MASIYALA

Avec Congo Airways, la seule compagnie aérienne nationale de la RDC, en difficulté, le Gouvernement a estimé de la laisser mourir de sa plus belle mort en optant pour le lancement d'une nouvelle compagnie Air Congo. C'est ce qui ressort de la dernière réunion du Conseil des ministres, sur base du dossier présenté par le ministre des Transports.

Doté de quatre avions, dont deux Airbus A320 et deux Bombardiers, à son lancement en 2014, Congo Airways a finalement

cloué au sol tous ces avions. C'est une société en cessation d'activités qui attend un quelconque sauvetage de l'Etat congolais pour se relancer. Tout récemment, le Gouvernement venait de débouler 10 millions USD sur les 33 millions USD prévus pour un redémarrage des activités de Congo Airways. C'est au même moment aussi que le même Gouvernement décide d'exhumer le dossier Air Congo, laissé en suspens par Chérubin Okende, alors ministre des Transports.

Toujours est-il que, vendredi en Conseil des ministres, le ministre d'Etat en charge du Portefeuille

et le ministre des Transports ont présenté le dossier sur l'actualisation de création de la nouvelle compagnie aérienne Air Congo.

A cet effet, Mme la ministre d'Etat en charge du Portefeuille a rappelé que le Gouvernement, par le biais du ministère des Transports, Voies de Communication et de Désenclavement, avait conclu un protocole d'accord avec Ethiopian Airlines Group visant à mettre en œuvre un partenariat stratégique entre les deux parties pour favoriser le développement des investissements dans le domaine aéronautique, la consolidation de l'exploitation des réseaux

ainsi que le renforcement des capacités sur les plans technique et opérationnel.

Indiquant que Air Congo ne devait pas faire ombre à Congo Airways, Mme la ministre d'Etat a rassuré que «la création de la nouvelle compagnie nationale et une exploitation rapide des lignes internationales par notre pays ne se fera pas au détriment de Congo Airways dont la mise en œuvre du Plan d'urgence et de stabilisation est en cours avec notamment la location d'un avion en leasing et l'acquisition d'un autre».

Pour sa part, le ministre des

Transports a présenté le «Business plan» qui projette une évaluation des capacités économiques, financières et juridiques de la nouvelle compagnie. Le chronogramme reprenant les 22 actions programmées à exécuter en 157 jours, avant la création de la compagnie jusqu'au lancement du processus d'obtention du Certificat de Transporteur Aérien (CTA), a été également passé en revue.

C'est dire que, dans le transport aérien, le Gouvernement joue deux tableaux. A terme, il s'agit d'enterrer Congo Airways en lançant Air Congo. Pour quelle finalité ? Difficile à dire.

L'Angola lorgne vers le marché de la RDC avec la mise en service du méga-barrage de Laúca de 2.070 MW

En Angola, la centrale hydroélectrique de Laúca est entièrement opérationnelle. L'annonce a été faite par l'entreprise autrichienne Andritz qui a construit et installé l'ensemble des unités de la centrale qui affiche une capacité de 2.070 MW. Pour Luanda, la mise en service de cette centrale pourrait faciliter l'ouvrir sur le marché congolais où les entreprises minières du Grand Katanga font face à un important déficit en énergie électrique, alors que le projet Inga se trouve embourbé dans une bureaucratie indescriptible.

ECONEWS AVEC AFRIK21

L'Angola mise sur l'hydroélectricité pour le développement de son économie. L'un des plus grands projets hydroélectriques en cours dans le pays vient d'ailleurs de s'achever. La centrale hydroélectrique de Laúca est pleinement opérationnelle selon l'entreprise autrichienne Andritz qui a participé à la mise en œuvre de ce projet à la frontière entre les provinces angolaises de Cuanza-Nord et de Malanje.

Andritz a ainsi achevé récemment la construction de la centrale à flux environnemental (70 MW) qui

porte la capacité installée de l'aménagement hydroélectrique à 2.070 MW. C'est l'aboutissement d'un projet lancé en 2013 et mis en œuvre par le Gabinet de Aproveitamento do Médio Kwanza (Gamek), une entreprise du ministère angolais de l'Eau et de l'Énergie. La première unité (335 MW) de la centrale qui mesure 270 m de long, a été mise en service en 2017, et la dernière turbine en 2020.

Les turbines de la centrale fonctionnent grâce à un barrage-poids construit sur la rivière Kwanza. L'infrastructure affiche une hauteur de 132 m et une longueur de 1.075 m.



L'imposante centrale hydroélectrique de Laúca, en Angola

Le barrage qui forme une retenue de 5,5 milliards de m³ sur 200 km² fait tourner l'une des plus grandes centrales hydroélectriques en service en Afrique. Laúca affiche presque la même capacité de production d'électricité que la centrale hydroélectrique de Cahora Bassa de 2.075 MW au Mozambique.

Selon Andritz, la cen-

trale de Laúca qui peut produire jusqu'à 8.640 GWh par an est « l'épine dorsale de la régulation du réseau moderne en Angola, fournissant suffisamment d'électricité pour répondre à la demande d'environ 8 millions de ménages angolais ». Ce mégaprojet hydroélectrique qui a coûté 4,3 milliards de dollars a été fi-

nancé par l'État angolais avec l'appui du Brésil, et de plusieurs institutions financières à l'instar de la Banque de développement de l'Afrique australe (DBSA), la banque britannique Standard Chartered ou encore de Gemcorp Capital, une société d'investissement basée à Londres au Royaume-Uni.

« L'industrie pétrolière et gazière doit faire partie de l'équation climatique » (directeur COP28)

Trois mois de l'ouverture de la CO28, Adnan Amin douche les espoirs des activistes du climat. Il est « peu probable » qu'un consensus se dégage pour envisager une sortie progressive des combustibles fossiles.

La prochaine conférence sur le climat à Dubaï accouchera-t-elle une nouvelle fois d'une souris ? Dans un entretien accordé à Associated Press, Adnan Amin, le directeur général de la COP28, qui se tiendra du 30 novembre au 12 décembre prochain, espère prouver que les esprits trop critiques auront eu tort.

L'ancien directeur de l'agence des Nations Unies pour les énergies renouvelables espère même surprendre les détracteurs de la COP en pariant sur une « correction de cap » face au réchauffement climatique.

Adnan Amin annonce déjà la couleur. Il a déclaré qu'il savait ce que voulaient réellement les militants, les critiques et même le chef des Nations unies : à savoir, une sortie progressive des combustibles fossiles à l'origine du changement climatique.

Mais selon lui, cette option semble « peu probable » étant donné l'absence de consensus parmi les pays membres de la COP, comme l'a ré-



Adnan Amin, le directeur général de la COP28

centement appelé le G20.

Pour autant, le directeur général croit qu'une « réduction progressive des combustibles fossiles est inévitable ».

Quant aux critiques adressées à son patron, le président de la COP28, le sultan al-Jaber, un dirigeant du secteur pétrolier, Adnan Amin prend naturellement sa défense. Et de souligner qu'al-Jaber dirige également une entreprise d'énergie renouvelable et qu'il a joué un rôle clé dans la création de l'agence des Nations Unies pour les énergies renouvelables aux Émirats arabes unis.

Dans 10 ans, « j'espère [que les critiques] diront : 'Nous ne pensions pas qu'un pays producteur de pétrole pourrait obtenir un tel résultat sur le climat' », déclare Adnan Amin.

Mais tout dépendra du rôle joué par le charbon, le pétrole et le gaz naturel et des nations qui en dépendent et des entreprises qui en profitent.

Le directeur rappelle la volonté de certains pays africains d'utiliser les énergies fossiles pour se développer. Les pays riches ont déjà émis des gaz à effet de serre pour se développer et il n'est pas juste de demander à l'Afrique d'y renoncer sans une aide financière massive pour l'aider à passer à l'énergie propre, souligne le fonctionnaire de l'ONU.

Amin a déclaré que les prochaines négociations sur le climat visaient à être les plus inclusives jamais organisées, y compris une plus grande

participation des jeunes, mais qu'elles incluront également l'industrie des combustibles fossiles, souvent vilipendée.

« Nous pensons que l'industrie pétrolière et gazière doit faire partie de l'équation climatique », a déclaré Amin. « Nous discutons avec eux pour voir si nous pouvons les amener à s'engager, vous savez, dans une décarbonisation plus rapide de leurs opérations. »

Amin a également déclaré qu'il considérerait les prochaines négociations de la COP comme un succès si elles accomplissaient quatre choses : réparer et augmenter l'aide financière climatique des pays riches vers les pauvres; décarboniser davantage les systèmes énergétiques; augmenter le financement destiné aux nations pour s'adapter à un monde plus dangereux et plus chaud, en particulier aux problèmes de faim et de santé; et l'inclusion de nouveaux groupes dans les négociations.

La lutte contre le changement climatique est un processus extrêmement lent, mais des progrès ont été réalisés grâce aux accords passés de 2015 et 1997, rappelle encore le directeur général.

« Il y a beaucoup d'impatience étant donné l'ampleur de la crise », a conclu Amin. « Le système multilaté-

ral évolue lentement, mais il bouge ».

COP 28 DE DUBAÏ

En 2023, la 28^e Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP 28) aura lieu à Dubaï du 30 novembre en 23 décembre. Cette conférence internationale réunira les pays signataires de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques ainsi que les acteurs et actrices du climat.

La présidence émiratie de la COP 28 a déclaré souhaiter mettre l'accent sur le premier Global Stocktake (Bilan Mondial), la transition énergétique, et la solidarité entre les pays du Nord et les pays du Sud.

Quelles sont les priorités de la présidence émiratie pour la COP 28 ? Elles résument en : rendre la conférence plus inclusive et accessible; appuyer les solutions d'atténuation pour augmenter les ambitions; se concentrer sur les conditions du « Global Goal on Adaptation » et améliorer le financement de l'adaptation; progresser sur l'opérationnalisation du fonds pour les pertes et dommages créé à la COP 27; Assurer un accès plus équitable aux financements climat.

AVEC EURONEWS

Campagne électorale précoce dans les médias : sévère mise en garde du CSAC



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication
AUTORITE DE REGULATION DES MEDIAS



Le Bureau

COMMUNIQUE OFFICIEL N° 012/CSAC/BUR/R.AD/09/2023

Le Bureau du CSAC constate avec regret la montée en flèche d'une campagne électorale précoce dans les médias depuis la publication par la CENI de la liste définitive des candidats à la députation nationale en date du 23 septembre courant ;

Le Bureau du CSAC rappelle que la date du début de la campagne électorale telle que prévue par la CENI n'est pas encore arrivée. Ainsi le CSAC, dans son rôle de régulateur, demande aux Médias et aux professionnels des Médias de s'abstenir de diffuser tout message ayant un caractère promotionnel en rapport avec la campagne électorale ;

A ceux des Médias qui s'adonnent déjà à cette pratique au mépris de la loi, de cesser immédiatement sous peine des sanctions conformément à la Directive du CSAC n° CSAC/AP/002/2015 du 05 Mars 2015 relative à la campagne électorale à travers les Médias ;

Le Bureau du CSAC lance un appel aux journalistes, animateurs, producteurs, techniciens et tous autres professionnels des médias ainsi que les acteurs politiques au patriotisme et au respect non seulement de la loi, mais également du processus électoral lui-même ;

Le Bureau du CSAC les invite à l'observance stricte des prescrits de l'article 80 de la loi n°15/001 du 12 février 2015 relative aux amendes pour toute personne qui s'engage dans une campagne électorale en dehors de la période légale.

Fait à Kinshasa, le 26 Septembre 2023

NDJIBU NGOY Serge
Le Rapporteur Adjoint



Immeuble LIKASI – 2^{ème} Niveau, Boulevard du 30 juin, Place Royal – Kinshasa / Gombe
+243(0)89 3035555

Csac.contact@gmail.com / www.csac.cd

Discours martial du Burkina Faso à la 78^{ème} Assemblée générale de l'ONU : l'Afrique est debout !

Devant la tribune de la 78^{ème} Assemblée générale des Nations Unies, M. Bassolma Bazié, ministre burkinabé de la Fonction publique, a fait, au nom du Capitaine Ibrahim Traoré, président de la transition au Burkina Faso, un discours

mémorable qui marque l'éveil de l'Afrique. M. Bazié a mis en garde contre l'ivresse du pouvoir, «l'hypocrisie diplomatique et les mensonges d'État» faisant courir l'ONU à sa perte. Intégralité.

Excellence Monsieur le Président de la 78^{ème} Session de l'Assemblée Générale des Nations Unies;
Excellence Monsieur le Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies;
Distinguées personnalités;

Au nom de Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORÉ, Président de la Transition, Chef de l'État, recevez les salutations fraternelles du Peuple et du Gouvernement du Burkina Faso.

Au nom du Peuple Burkinabé, je m'indigne respectueusement sur la mémoire des grands leaders dans le monde qui ont fait rêver et espérer d'une société humaine juste et équitable à travers leur engagement, détermination et esprit de sacrifice. Je cite notamment : Fidèle CASTRO de Cuba; Patrice-Emery Lumumba du Congo; Kwamé Nkrumah du Ghana; Modibo KEITA du Mali; Ruben Um Nyobé et Félix Moumié du Cameroun; Sylvanus OLYMPIO du TOGO; Che Guevara de l'Argentine; Martin Luther King et Malcolm X des États-Unis d'Amérique; Nelson Mandela de l'Afrique du Sud; Jomo Kenyatta du Kenya; Amílcar Cabral de la Guinée Bissau et des îles de Cap Vert; Marien Ngouabi du Congo Brazzaville; le Capitaine Noël-Isidore Thomas SANKARA du Burkina Faso; etc.

Ces leaders ont été pour la plupart, exécutés de façon violente, et d'autres, assassinés à travers le feu des prisons et des empoisonnements. Leur seul crime a été pour chacun d'eux l'incarnation des rêves, des ambitions, de l'espoir des peuples meurtris, violés, violentés et pillés !

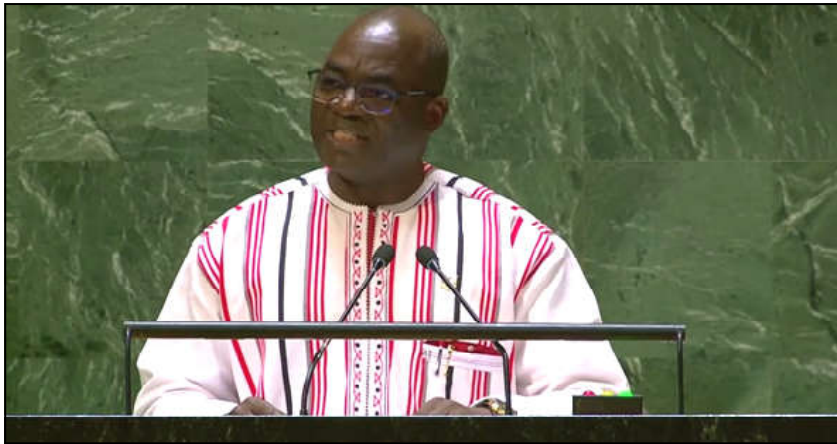
Monsieur le Président;

Ma présence à cette tribune Honorable des Nations Unies, au nom du Burkina Faso, Pays des Hommes intègres, n'est pas pour ériger des murs de lamentations. Je ne suis pas non plus là pour vous livrer un discours de convenance. Mais j'ai été plutôt mandaté en sacrifice pour vous dire que le mensonge d'État, l'hypocrisie diplomatique, la boulimie du pouvoir, la recherche effrénée du gain, l'esprit démoniaque de domination et d'exploitation de l'Homme par l'Homme sont les vraies plaies qui gangrènent notre vivre ensemble et font courir toute la société à sa perte, y compris donc notre organisation, l'ONU.

1. Son Excellence Monsieur Antonio Guterres, Secrétaire Général de l'Organisation des Nations Unies (ONU);
2. Son Excellence Monsieur Joe Biden, Président des États-Unis;
3. Son Excellence Monsieur Dennis Francis, Représentant permanent de la Trinité-et-Tobago auprès des Nations-Unies, élu Président de la 78^{ème} Session de l'Assemblée Générale.
4. Son Excellence Monsieur Luiz Inácio Lula da Silva, Président de la République fédérative du Brésil;

Permettez-moi de reprendre ici des parties de vos discours respectifs prononcés à cette même tribune à l'ouverture de cette 78^{ème} session :

Primo : «*Nous sommes dans un monde sens dessus-dessous ! Des cadavres jon-*



M. Bassolma Bazié, ministre burkinabé de la Fonction publique devant la tribune de l'ONU

chent les plages où des milliardaires se prélassent»; Secundo : «*Nous sommes à la croisée des chemins. Nous avons une cause commune à savoir, léguer à nos enfants un monde avec un bon climat social»; Tertio* : «*Malgré les difficultés, nous pouvons nous en sortir; ce ne sont pas les capacités qui manquent mais la volonté politique. Si non, nous pouvons apporter le progrès et la paix pour tous»; Quarto* : «*Il y a dissonance entre les discours et les pratiques, les faits. Le Conseil de Sécurité de l'ONU est paralysé. L'ONU doit assumer ses fonctions d'un monde solidaire et équitable conformément aux principes édictés dans la Charte. Cela suppose qu'on ait le courage de lutter contre les inégalités».*

La quintessence des expressions de ces quatre hautes personnalités signifie clairement que les inégalités dans le monde sont voulues, si non qu'avec un minimum de courage et de volonté politiques nous pouvons, à défaut de les éradiquer, les amenuiser à leur congrue expression !

En effet, chaque année les discours pleuvent au même titre que les promesses et engagements. Les preuves de la dissonance entre les discours et les faits sur ces questions de principes contenus dans la Charte de l'ONU dont la justice, l'égalité, la dignité, l'intégrité, le droit à l'autodétermination, la souveraineté des États, l'inviolabilité du territoire et le respect du droit international sont ce qui se passe en Libye, dans le Sahel (précisément sur le Niger) et sur la crise entre la Russie et l'Ukraine.

D'abord, en Libye, suite à cette catastrophe diluvienne, des milliers de vies ont été fauchées. Pour badigeonner nos consciences de tranquillité transparente, chaque Nation se précipite pour présenter sa compassion, sa solidarité. C'est certes pour donner l'impression que nous vivons en société et que nous défendons des valeurs. L'honnêteté intellectuelle recommande et l'histoire des consciences nous reflètent que nous devons présenter nos sincères excuses au peuple Libyen pour avoir été, collectivement et individuellement, par passivité condamnable ou par complicité active et inacceptable, aux côtés des bourreaux qui ont été la première catastrophe anthropique en Libye. C'est

cette catastrophe qui a mis la Libye à genoux en la saccageant et tuant son guide, avant que les eaux du déluge ne viennent l'endeuiller davantage. Et malheureusement, à la tête de cette catastrophe humaine étaient l'ONU sous la résolution 19-70 et le silence coupable voire la complicité de la CEDEAO et de l'Union Africaine. Cette macabre intervention, avec la France de Nicolas SARKOZY en tête, a liquidé le guide libyen le Colonel Mouammar Kadhafi, le 20 octobre 2011. Si les condoléances au peuple Libyen avaient un minimum de bon sens et sans hypocrisie, cette diplomatie macabre n'aurait jamais lieu autour du cas du Niger pour y créer une Libye bis.

Ensuite, pour preuves que les relations internationales sont teintées d'une haute hypocrisie diplomatique dénuée de conscience, de morale, de dignité, d'intégrité, de justice donc de paix, ce sont encore les mêmes gestulations dans un alignement scandaleusement mortifère qui s'agitent comme des fauves autour de leur proie blessée pour la dévorer.

Aujourd'hui, nous avons fait le constat malheureux que contrairement aux discours de profession de bonne foi prononcés à cette haute tribune de l'ONU invitant au respect de la charte de l'ONU et du droit international, les dirigeants représentant le peuple frère du Niger ont été pratiquement interdits d'accès au siège des Nations Unies.

Le Burkina Faso condamne fermement cette manœuvre sordide qui relève de pratiques moyenâgeuses. Cela ne peut évidemment se faire que par des esprits en perte de valeur essentielle pour toute vie harmonieuse en société. De ce fait, nous renchérissions pour dire que l'ONU ne doit en aucun cas être un instrument dans les mains d'un quelconque pays.

Les leaders panafricainistes qui se sont battus pour l'unité africaine, nos grands-parents qui sont tombés dignement sous les balles assassines des colons, les dignes fils africains qui se sont sacrifiés pour l'honneur sur le continent et qui ont lutté féroce contre le traître négrière et le néocolonialisme ont eu leur sommeil de guerriers perturbé pour avoir entendu qu'une poignée d'enfants égares de

l'Afrique tiennent le Niger tel une boule de coton à l'envahisseur afin qu'il y mette le feu. Oui, cher Continent Africain, une poignée de tes enfants a décidé de t'humilier et de te vilipender à travers le mensonge éhonté d'État en commençant par le Niger. Par conséquent, je lance un appel vibrant et solennel aux peuples Sénégalais, Béninois, Nigériens, Ghanéens, Ivoiriens, Comoriens, Bissau-Guinéens et tous les peuples d'Afrique à se mobiliser davantage dans la fraternité et la solidarité africaine afin d'éviter que les impérialistes mettent le feu au Niger comme le cas de la Libye.

Monsieur le Président de la 78^{ème} Session de l'Assemblée Générale; Monsieur le Secrétaire Général de l'ONU; Distinguées personnalités en vos grades, titres et rangs respectifs;

J'insiste à cette tribune de l'ONU et devant le monde entier que la CEDEAO, l'Union africaine et l'ONU doivent impérativement se muer en des organisations véritables des peuples en lieu et place de structures d'une minorité de Chefs d'État. Elles ne doivent pas être utilisées et instrumentalisées pour déstabiliser des Pays frères en assassinant leurs leaders. Ce n'est qu'à ce prix que la Charte de l'ONU et le droit international auront un sens !

Enfin, parlant de la Charte de l'ONU et du Droit international, un conflit entre la Russie et l'Ukraine est entretenue et voulue par certaines autres puissances.

Ainsi, plusieurs Pays occidentaux notamment les États-Unis et l'Union Européenne y ont déversé toute sorte de soutiens notamment militaires. Les populations civiles ukrainiennes engagées comme volontaires dont certains pilotent mêmes des chars sont félicitées et traitées de patriotes.

Le Mali, le Niger et le Burkina Faso font face à une guerre qui leur a été imposée par l'impérialisme sous le couvert de terroristes de tous acabits (AQMI, DAESH, JNIM, etc.) semant terreur et désolation. Malgré l'existence de cette même Charte des Nations Unies avec ses principes d'égalité, de justice d'une part et d'autre part du même droit internatio-

nal invoqué à cette tribune de l'ONU, il y a nettement un fossé abyssal dans le traitement des questions. En effet :

Prenant le cas du Burkina Faso, les populations civiles face aux incursions barbares et meurtrières des terroristes ont décidé de s'engager aux côtés des Forces de Défense et de Sécurité (FDS). Ces populations ainsi engagées, formées et encadrées par les FDS sont appelées des Volontaires pour la Défense de la Patrie (VDP). Ainsi, au Burkina Faso, nous avons 58.000 VDP dont 42.000 VDP Communaux et 16.000 VDP Nationaux qui combattent sur tous les fronts aux côtés des FDS, formés-encadrés-orientés par elles. Celles-ci n'agissent que sur instruction et surveillance des FDS et conformément à des textes réglementaires en vue de protéger leurs vies et leurs biens. Ce sont ces Patriotes que certains chefs d'État de la CEDEAO et de l'Union Africaine, sur instrumentalisation de puissances impérialistes capitalistes, tentent de faire croire à la Communauté internationale que ce sont des milices : c'est cela le mensonge éhonté d'État !

Monsieur le Président;

Si la communauté internationale était honnête et sincère dans son engagement contre le terrorisme, il ne perdurerait point de sorte à ce que des populations civiles s'engagent et se forment pour assurer leurs propres défenses. Parlant d'un manque de franchise de cette Communauté internationale, voici des exemples :

Premièrement, lorsque le Mali, le Burkina Faso, le Niger et d'autres pays se sont organisés sur leurs frontières communes en mutualisant leurs forces pour faire face au terrorisme, la France est venue de nulle part imposer son instrument qu'est le G5 Sahel.

Aujourd'hui, la CEDEAO qui a subitement une force d'intervention pour rétablir des démocraties a annoncé un apport de 2 milliards de dollars US. Mais de la création de cette G5 Sahel jusqu'à sa propre vaporisation, cette CEDEAO n'a pu déboursier que 25 millions de dollars US. Où est donc le sérieux dans la défense des vies humaines prônée par la Déclaration universelle des droits de l'Homme et des Peuples.

Deuxièmement, le Burkina Faso subit des sanctions cyniques suite au coup d'État du 30 septembre 2022. Cette nébuleuse dite Communauté internationale, sous l'impulsion de la France qui est passée par ses valets locaux en Afrique a tenté d'abord de faire nommer un Premier ministre au Burkina Faso en vain, ensuite ils sont passés à l'imposition de ministres dans des postes stratégiques au sein du Gouvernement Burkinabé en vain et enfin ils ont négocié le maintien des relations afin que le Capitaine Ibrahim TRAORE mette en œuvre tout ce qu'ils décideront, condition sine qua non d'une durée à souhait au pouvoir. L'ayant aussi refusé au nom de l'intérêt supérieur de son Peuple, une avalanche de mesures répressives, de me

(Suite à la page 9)

Discours martial du Burkina Faso à la 78^{ème} Assemblée générale de l'ONU : l'Afrique est debout !

(Suite de la page 8)

nances, de tentatives de coups d'État, manœuvres immorales sont en élaboration dans des laboratoires criminels. Et malheureusement, toutes ces manœuvres et missions macabres sont pilotées en marionnettes téléguidées par des personnages de couloirs présidentiels africains.

C'est ainsi que même cette fameuse initiative d'Accra sans le Mali n'a pas fait long feu.

Troisièmement, en plus des coupures d'aides, d'annulation de conventions de formations de nos Forces de Défenses et de Sécurité (FDS), nous assistons au blocage de notre matériel militaire commandé avec la sueur de nos compatriotes, toujours sous l'impulsion de la France. En exemple, pour les vecteurs aériens nécessaires pour le contrôle et la défense du territoire, nous avons eu un contrat avec le Brésil dont la Licence d'Arme devait provenir de la Belgique, et le système de Navigation et de Tir ainsi que des Caméras des États-Unis d'Amérique, puis un Moteur du Canada. Ces moyens sont aujourd'hui fallacieusement et cyniquement bloqués. Vous parlez de Défense de Droits Humains à cette tribune de l'ONU, je vous invite donc à nous livrer incessamment nos Armes pour la défense et la protection de nos populations meurtries. En tout état de cause, vous êtes solennellement saisis et si rien n'est fait, l'histoire vous tiendra responsable de non-assistance à personnes en danger !

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale ; Monsieur le Secrétaire Général de l'ONU ; Chères personnalités dotées toujours d'un minimum de bon sens ;

Ce tableau peu reluisant de cette communauté internationale caractérisée par la non-assistance à l'État en proie au terrorisme, l'hypocrisie internationale, la suprématie de quelques puissances au sein de l'ONU, la complicité au pillage de l'Afrique, etc. ne commande-t-il pas la traduction de cette communauté internationale devant la CPI ?

En un mot, notre sécurité sera assurée par nous-mêmes en priorité et non par quelqu'un d'autre.

Sur la question de la présence de WAGNER au Burkina Faso chantée par une certaine presse téléguidée depuis l'Élysée, je répondrai ceci : Oui, Monsieur le Président, c'est nous les WAGNER du Burkina Faso ! Oui, ces braves FDS et YDP sont les WAGNER du Burkina Faso !!

Par conséquent, du haut de cette Tribune de l'ONU qui magnifie le sacrifice de tout patriote au nom de l'intérêt national, je salue vivement la mémoire de tous ceux qui sont tombés les armes à la main et magnifie le courage et l'intégrité de ceux qui sont toujours en vie et foncent inexorablement et de façon sacrificielle vers la victoire de notre peuple et la sauvegarde de notre Patrie.

Au lieu de nous aider à arrêter cette saignée humaine, ce sont des accusations fallacieuses, des mensonges éhontés d'État englobés dans une diplomatie d'hypocrisie et des menaces voilées pour nous indiquer des partenaires à fréquenter et des conduites à tenir ! Nous disons non !

Au nom de la même Charte

des Nations Unies et du Droit International que vous évoquez tous et toutes ici à cette Tribune, les peuples Africains en Général et Sahéliens en particulier sont résolument engagés à assumer absolument et pleinement leur émancipation totale pour un progrès social véritable. Ainsi, le Burkina Faso liera de façon souveraine ses partenariats avec qui il veut et achètera ses moyens de défense avec qui il veut ! Qu'un pays s'appelle Russie, Iran, Turquie, Azerbaïdjan, Cuba, Nicaragua, Corée du Nord, le Burkina Faso y achètera et y vendra librement ses produits sans intermédiaire encore moins une autorisation de qui que ce soit ; et cela, adienne que pourra !

Monsieur le Président de l'Assemblée Générale ; Monsieur le Secrétaire Général de l'ONU ; Chères personnalités dotées toujours d'un minimum de bon sens ;

Parlant toujours d'hypocrisie et de mensonge d'État, dans cette question de lutte contre le terrorisme en Général et dans le Sahel en particulier, voici d'autres faits que vous n'ignorez certainement pas et j'en suis certain :

Primo, dans le Sahel nous avons près d'une dizaine de milliers de soldats d'armées étrangères composés en majorité de soldats français mais également des soldats américains, allemands, italiens, etc. avec des armes, des matériels volants et de surveillance des plus sophistiqués au monde et malgré tout, personne ne voit des colonnes de centaines de terroristes se déplacer pour aller servir la désolation et la mort, souvent avec des armes inimaginables.

Au Mali, au Niger et au Burkina Faso, il n'y a ni usine de fabrication d'armes ni de munitions. Qui recrute donc ces terroristes ? Qui les entraînent ? Qui les dotent en permanence ? Qui les nourrit et avec quels moyens ? Croyez-vous à cette philanthropie au nom de laquelle des occidentaux vont envoyer leurs militaires au Sahel mourir pour les beaux yeux des Sahéliens ? Si oui, qu'est ce qui justifie les énervements et autres gesticulations diplomatiques dès qu'on dit à la France de déguerpir militairement ?

La vraie raison, ce sont les ressources du sous-sol au Sahel ! En effet, l'Assemblée nationale française a voté la loi n°057-7-27 du 10 janvier 1957 paru dans le journal officiel de la République Française du 12 janvier 1957 portant création de l'Organisation Commune des Régions Sahariennes (OCRS) qui regroupe des parties du Mali, du Burkina Faso, du Niger, de la Mauritanie, de l'Algérie, etc. Cette zone n'a jusque-là pas d'égalé dans le monde en termes de richesses du sous-sol. A titre d'exemple, la nappe phréatique la plus importante va de la Mauritanie à la Somalie en passant par le Mali, l'Algérie, la Libye, le Niger, etc. Le journal Le Monde du 23 juillet 1957 avançait le chiffre de 6 à 7 millions de tonnes de pétrole comme production potentielle annuelle du Sahara. En plus de ces ressources naturelles, nous avons l'uranium, l'or, le cobalt, le zinc, le diamant, le lithium, le cuivre, etc.

Si vous les occidentaux, vous aimez tant les Sahéliens pour y amener vos militaires mourir au nom de la démocratie, de la liberté, des Droits Humains et de la paix, pourquoi tout le Continent Africain qui compte 1,3 Milliards d'habitants, donc le deuxième Continent le plus peuplé, 30 415 873 Km², et 54 États n'a aucun siège permanent au sein du Conseil de Sécurité avec un Droit de Veto ? N'est-ce pas au-delà d'un crime d'État, un Crime ONUisien ?

Donc halte au mensonge diplomatique grossier consistant à dire que ces puissances impérialistes viennent au Sahel pour défendre la Démocratie et des Droits Humains.

Parlant de Droits Humains, je vous rappelle que la première Charte au Monde sur cette question de Droits de l'Homme est bien celle de KURUKAN FUGA de 1236 au Mandé, actuel Mali.

De ce fait, que les moralisateurs expansionnistes gardent leurs rhétoriques de respect de droits humains à géométrie variable pour leurs terroristes qu'ils encadrent.

Secundo, l'Afrique n'aime pas comparer les morts ! C'est un manque d'éducation que de le faire ! Par conséquent, je m'indigne respectueusement sur la mémoire de toutes les nationalités ayant perdu la vie en Afrique en générale et au Sahel en particulier. Ainsi, sur les sorties hasardeuse, condescendante et malheureuse du Président de la République Française Emmanuel Macron et qui frisent souvent le ridicule tout se glorifiant d'une hypothétique condescendance sur les peuples africains, je m'impose le devoir de lui faire un petit cours d'histoire sur sa propre histoire. Voilà pourquoi, les salles de classes sont faites pour que les enfants apprennent les cours et grandissent bien, que de s'adonner à autre chose au risque de se perdre à jamais. Mais pour commencer, je précise qu'aucun peuple africain ne s'est opposé au peuple français : il n'y a pas donc de sentiment antir français en Afrique et il n'y en aura jamais du fait de notre légendaire hospitalité et amour du prochain. Il y a que les peuples africains refusent la condescendance, l'arrogance, l'insolence, la suffisance, le paternalisme, le pillage de ses ressources et le crime organisé.

En effet, pour votre mémoire, Monsieur Emmanuel MACRON :

D'abord, je rappelle l'appel à travers la BBC en Angleterre le 14 juin 1940 lancé par votre propre grand-père le Général De Gaulle à l'endroit de l'Afrique pour venir sauver la France des griffes des Nazis. Comme rappel, nous avons : « 17.000 Maliens morts pendant les deux guerres mondiales. Une dette de sang que la France semble avoir occulté ». Cf. livre de Bakari KAMIAN, Professeur agrégé de l'Université-Sorbonne : « Des tranchées de verdam à l'église Saint-Bernard : 80 000 combattants maliens au secours de la France (1914-1918) et 1939-1945 ». (Editions KARTHALA) 2001. Extraits : 343- 345 ; «...Les morts pour la France (Page 343) Tableau 20 : les vétérans en AOF, 1952 et 1959 ; Page 344, Tableau 21 : Les vétérans soudanais des deux guerres : Total des victimes du Mali, du Burkina Faso et du Niger : 82 208 Combattants tombés ; Total Général AOF : 154 519 combattants. Cf. Source : Henri LIGER,

Rapport de fin de mission en AOF, Dakar, le 13 juillet 1950, Archive du Sénégal, cote 4 D 68 (89) - voir Annexe V.

Ensuite, le 17 novembre 1986, François Mitterrand, président Français d'alors, en réponse au Capitaine Thomas SANKARA disait : « L'Afrique a été pillée. J'ai parlé de matières premières. J'aurais dû parler des hommes ! Pendant des siècles, on a volé vos hommes, vos femmes, vos enfants. On s'est servi de vous. Je comprends votre refus, votre révolte, et j'approuve votre combat. Vous avez raison de refuser d'être un Continent sacrifié. Le moment est venu où vous devez vous-mêmes développer vos économies à partir de ses biens et de ses hommes. Et le devoir de ces pays qui ont profité abusivement du travail africain, c'est de restituer à l'Afrique une part de ce qui a été pris au travers des siècles derniers ».

Effectivement, l'Afrique a toujours été vachement pillée mais elle reste riche en Hommes, en valeur et en richesses minières. Pour preuves :

Parlant de ces Ressources minières, l'Afrique c'est : 30 % des réserves minérales mondiales ; 40 % des réserves d'Or ; 33 % des réserves de coltan ; 80 % des réserves de cobalt (batteries) ; 60 % des réserves de Cobalt (batteries) ; 55 % des réserves en Uranium etc.

C'est pour la défense ferme de cette Afrique que la jeunesse africaine est plus que jamais debout.

Monsieur MACRON, avez-vous encore besoin d'un peu d'histoire pour vous remémorer ?

Enfin, bien avant cette sortie regrettable et donc malheureuse du Président français Emmanuel Macron, il s'était attaqué comme tant d'autres de ses compatriotes politiques à la maternité africaine et là aussi, je tiens à lui rappeler que : l'Allemagne compte 83 millions d'habitants environ sur une superficie de 347.000 Km² face au Congo qui a 95 millions d'habitants sur une superficie de 2.345.000 Km² ; la Belgique compte 11 millions d'habitants sur une superficie de 30.000 Km² face au Gabon qui a 2,5 millions d'habitants sur 267 000 Km² ; la France compte environ 68 millions d'habitants sur 672.329 Km² face à la Namibie qui compte 2,5 millions d'habitants sur 825.000 Km².

C'est fort de tout ce qui précède que Aimé Césaire (Paix à son aïeule) disait : « L'Afrique est le seul continent au monde où les populations chantent, dansent et applaudissent pour ceux qui les appauvrissent, les affament et les torturent. Le malheur de l'Afrique c'est d'avoir rencontré la France ».

Certes que l'Occident a violemment violé et volé l'Afrique, quelle est notre part de responsabilité en tant que dirigeants africains ?

N'est-ce pas nous, dirigeants africains, qui prétions le flanc pour qu'on nous piétine ? En effet, nous avons abandonné notre identité pour ne rien être. Nos noms ont disparu pour faire place à d'autres noms importés et qui ne collent pas à nos réalités. Il nous faut reconquérir notre culture. Nous avons singé en copiant l'occident en monogamie, voilà qu'aujourd'hui on veut nous faire

croire que des contre valeurs, des attitudes contre nature relèvent du ressort de la liberté ! Il ne sera pas question d'homosexualité chez nous !

Monsieur le président ;

Ce qui vient d'être décrit sont les étiquettes profondément malheureuses d'une ONU aujourd'hui résumée qu'à sa portion de forme car : 1,2 milliards de personnes sont plongées dans la misère ; 2.000 milliards de dollars US dans l'armement ; 20 fois le Budget de l'ONU dans le nucléaire ; sur les questions de développement, l'Afrique reçoit du FMI et de la Banque Mondiale 34 milliards de dollars US contre 160 Milliards de Dollars US à l'occident ; la paralysie du Conseil de Sécurité de l'ONU ; la paralysie de l'Organisation Mondiale du Commerce ; la montée des tensions suite aux repositionnements géostratégiques ; l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) est bloquée ; le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) qui fonctionnent en véritables usuriers ; l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) qui est de plus en plus dominée par les firmes pharmaceutiques de rente donnant ainsi une priorité commerciale que sociale aux vaccins tel que le vaccin contre la COVID-19 ; l'ONU qui devient de plus en plus l'ombre d'elle-même de par les tentatives de sa prise en otage par un conglomérat de puissances internationales brouillant ainsi la clarté et le sérieux dans ses prises de décisions ; etc.

Par conséquent les peuples africains en général et Sahélien en particulier se battent vigoureusement pour que la CEDEAO, l'Union Africaine et même l'ONU soient des institutions au service véritablement des peuples du monde pour leur profonde émancipation et le progrès social véritable. Parce que ce sont les manquements de ces organisations, leur manque de sincérité, leur décision clientéliste et à géométrie variable, la couverture des tripatouillages constitutionnelles avec leurs lots de crimes, la promotion de la mauvaise gouvernance, le pillage, la désorganisation sociale et la corruption qui conduisent immanquablement aux coups d'État qui ne sont donc que des conséquences. Traitons donc les causes et les conséquences disparaîtront d'elles-mêmes. Mais si nous continuons avec ce jeu de l'autruche, à la diplomatie d'hypocrisie, au mensonge éhonté d'État, aux crimes organisés, aux tripatouillages constitutionnels et à la fabrication de larbins à la tête de nos États Africains, même l'ONU risque de ne pas échapper à un coup d'État ! A bon entendre salut !

Dans ce sens et afin de prendre leur destin en main, le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont signé l'Alliance des États du Sahel en abrégé AES.

L'AES est une architecture pour la sécurisation de nos pays partant du traité révisé de l'autorité de développement intégré de la Région du Liptako-Gourma. Prenant en compte la situation sécuritaire et surtout le manque de franchise dans le partenariat ; il s'agit de compter sur nos propres ressources en recherchant la mutualisation de nos moyens et à œuvrer à faire disparaître les discounts

(Suite à la page 10)

Le départ du Niger, ultime camouflet pour la France au Sahel

La France s'apprête à quitter le Niger, son dernier allié au Sahel: un ultime camouflet pour Paris, déjà chassé du Mali et du Burkina Faso, et une page qui se tourne après une décennie d'intervention militaire antijihadiste dans la région.

A l'issue d'un intenable bras de fer de deux mois avec le régime militaire, le président Emmanuel Macron a fini par céder en annonçant dimanche le retour à Paris de l'ambassadeur et le retrait des 1.500 militaires « d'ici la fin de l'année ».

Ce retrait forcé intervient après celui du Mali, en août 2022, et du Burkina Faso, en février 2023. Dans les trois cas, Paris a été poussé dehors par des régimes militaires arrivés au pouvoir après des coups d'Etat, surfant sur un sentiment antifrancophone et se tournant, dans le cas du Mali, vers une coopération avec le groupe paramilitaire russe Wagner.

Jusqu'au coup d'Etat du 26 juillet qui a renversé le président élu Mohamed Bazoum, le Niger était l'un des derniers alliés de Paris au Sahel, et la pièce centrale de son nouveau dispositif antijihadiste dans la région.

Le retrait de ce pays « consacre le fiasco de la politique de la France au Sahel »,

commente le chercheur Yvan Guichaoua (Brussels school of international studies) sur X (ex-Twitter).

Pour de nombreux observateurs, Paris n'a pas vu ou pas voulu voir les évolutions en cours dans la région.

« Le Mali a fait tache d'huile, on sait qu'on était face à une tendance lourde. Ça fait des années qu'on voit monter cette vague. La France a senti qu'elle perdait pied, mais elle est restée dans le déni et la stupeur », estime une source diplomatique française.

Et cette source d'ajouter: « On se retrouve aujourd'hui face aux conséquences de l'hypermilitarisation de notre relation avec l'Afrique », quand la région sahélo-saharienne, l'une des plus pauvres au monde, est aussi rongée par des crises sécuritaire, environnementale, communautaire.

Depuis sa première élection, Emmanuel Macron a tenté un changement de cap en Afrique, déjà présent dans le discours de Ouagadougou en 2017 puis réitéré en février 2023, es-



quissant une approche moins militaire centrée sur les relations avec la société civile et le « soft power ». « La Françafrique est morte », a-t-il encore insisté dimanche.

Mais Paris s'est vu reprocher ses incohérences. S'il a condamné le coup d'Etat au Niger, il s'était accommodé du premier putsch au Mali en 2020, et avait adoubi l'année suivante Mahamat Idriss Déby Itno, arrivé au pouvoir au Tchad sans processus constitutionnel.

PRINCIPE DE RÉALITÉ

Le principe de réalité a fini par l'emporter.

Au Niger, l'ambassadeur

que Paris refusait de rappeler était reclus dans l'ambassade française, sans immunité diplomatique, avec des réserves de nourriture et d'eau qui s'épuisaient.

Sur la base de Niamey, et sur les postes avancés dans le nord-ouest reculé à Ouallam et Ayolou, le ravitaillement des troupes se faisait dans « des conditions plus ou moins compliquées », selon l'état-major français. Les 1.500 soldats et aviateurs présents au Niger s'étaient retrouvés sans mission, leurs drones, hélicoptères et avions de chasse restant cloués au sol.

En outre, la France, an-

cienne puissance coloniale, qui possède encore plusieurs bases africaines - au Tchad, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Gabon, et à Djibouti -, est apparue rapidement isolée. Ses alliés occidentaux se sont démarqués de sa politique d'inflexibilité au Niger.

« Avec cet énième revers, la France voit son influence et sa puissance se réduire comme peau de chagrin en Afrique de l'Ouest en particulier et en Afrique de manière générale », juge le quotidien sénégalais Walf Quotidien.

Pour le chercheur Fahriman Rodrigue Koné, de l'Institut des études de sécurité (ISS), « la France n'a pas su se retirer au bon moment et a voulu continuer de jouer le leader dans un contexte où l'environnement sociologique a fortement changé ».

Le retrait du Niger représentera un défi logistique pour les armées françaises s'il doit se faire en trois mois, sur fond de dégradation de la situation sécuritaire dans tout le Sahel. Au Niger seulement, une dizaine d'attaques jihadistes ont fait plus d'une centaine de morts dont une moitié de civils depuis le 26 juillet.

AVEC AFP

Discours martial du Burkina Faso à la 78^{ème} Assemblée générale de l'ONU : l'Afrique est debout !

(Suite de la page 9)

nuités dans les espaces de manœuvre opérationnelles.

Monsieur le Président;

Je vous signifie avec force et fermeté, dans une haute et intelligible voix que :

Primo, nous, peuples africains, sommes foncièrement démocrates. Pour preuve, notre attachement à la dignité humaine transcende la démocratie ! Ce que nous refusons, c'est moins donc la démocratie, que « le piège de la démocratie » qui nous est tendu. Ainsi, la démocratie électorale, s'est avérée un moyen de contrôle de nos Etats à travers le jeu de chaises musicales de dirigeants très souvent imposteurs, corrompus, voleurs et violeurs de constitution car étrangers au seul intérêt de nos Etats africains qui vaillent.

Secundo, nous africains, sommes nous aujourd'hui reconnus dans notre DIGNITE D'HOMME, au sens de « Un Homme est égal à un Homme » ? La réponse, assurément est NON, au-delà des convenances circonstancielles pour nous endormir et mieux nous asservir ! Triste pour le continent noir, reconnu scientifiquement comme berceau de l'humanité mais dans la réalité humilié, placé sous contrôle dominé !

Des indépendances factices aux guerres fratricides, de la démocratie électorale aux aides biaisées, des guerres de rapine au terrorisme malicieusement fabriqué, entretenu et injecté dans nos contrées africaines notamment au Mali, au Burkina Faso et

au Niger, il y a une seule constante : nous dominer, maintenir le « pied sur notre cou » tel le cas de notre malheureux frère George Floyd aux Etats-Unis ici même ! Est-ce cela la démocratie ?

Et il se trouve des partisans de cette conception étreinte de la liberté pour justifier intellectuellement l'asservissement et la barbarie contre nos peuples en lutte pour leur dignité et leur souveraineté au nom d'un principe paradoxal de liberté qui, in fine assassine la liberté. Oh Liberté, quel crime n'a-t-on pas commis en ton nom !

C'est pourquoi, nous décidons désormais de dire NON ! NON à tous ces « amis qui nous veulent du bien » au point de nous menacer de guerre pour imposer leur amitié ! Nous adapterons cette démocratie tant brandie et chantée par des Loups dans des peaux de béliers, afin de secréter, par nous-même, le leadership politique adéquat pour nos peuples en vue de leur BONHEUR. Oui, l'émancipation totale et le Progrès social véritable pour nos peuples constituent la finalité de toute action qu'elle soit politique, économique, socio-culturelle et/ou sécuritaire.

Troisièmement, les peuples africains en général et ceux sahélo-sahariens en particulier ont découvert des chaînes d'aliénations économique, sécuritaires, socio-culturelles matérialisées en accords secrets avec la France et sont engagés à les casser pour leur émancipation véritable. Ce sont entre autres : la dette coloniale, nous n'allons pas fermer les yeux et la payer tout en

laissant nos populations mourir de faim, de soif et de maladie; la question de la monnaie donc du Franc CFA (Franc des Colonies Françaises d'Afrique) n'est pas une propriété africaine. Au plan juridique « la propriété » est « le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue » (Article 544 du Code civil français). Un brevet est donc détenu par la France sur le Franc CFA ; elle est par conséquent propriétaire du Franc CFA et elle la loue aux Etats Français des Colonies Africains. Ce qui est marrant en plus est que les billets produits par la France pour l'Afrique de l'Ouest diffèrent de ceux de l'Afrique centrale en valeur monétaire sous la même appellation de franc CFA. Le seul document reconnaissant le Franc CFA est le décret n°45-0136 du 26 décembre 1945 dont les signataires furent : Charles De Gaulle, Président du Gouvernement provisoire; René PLEVEN, Ministre des Finances, et Jacques SOUSTELLE, Ministre des Colonies; la priorité aux intérêts et aux entreprises françaises dans les marchés publics et appels d'offre publics; le Droit exclusif de fournir des équipements militaires et de former les officiers militaires des colonies; etc.

Quatrièmement, personne n'applaudit un coup d'Etat, mais si nous ignorons que ces coups d'Etat sont souvent des conséquences de la mauvaise gouvernance et des tripotouillages constitutionnels pour s'offrir des mandats supplémentaires, il y en aura toujours. Donc ayons la lucidité de combattre les vraies causes en res-

tant exigeant sur le respect des règles démocratiques et de la gouvernance vertueuse.

Cinquèmement, les peuples africains ne sont pas opposés au peuple français. Mais c'est plutôt la politique française, pleine de condescendance qui est rejetée. En effet, la France en refusant le rapatriement de son ambassadeur récusé au Niger, est une violation du Droit international notamment l'article 9 alinéas 1 et 2 de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques de 1961.

En décidant de l'interdiction des artistes du Burkina Faso, du Mali, et du Niger en France, c'est une méconnaissance grave de la portée culturelle en tant que moteur d'équilibre familiale, communautaire voire nationale. L'artiste est un médecin du psychique.

En déclarant qu'ils ne veulent pas de chômeurs, de migrants, de voleurs etc. en France, nous en Afrique, en Général, et au Sahel en particulier, ce sont les producteurs de chômeurs et de voleurs via le pillage cynique de nos ressources que nous ne voulons pas.

Mes sincères reconnaissances aux peuples du Monde, et à l'ensemble des personnalités à tous les niveaux dans le monde qui comprennent et accompagnent le Burkina Faso, le Mali, et le Niger dans cette montée certes difficile mais sacerdotale sur le chemin de la pleine émancipation, l'expression de la dignité, de l'honneur, de la liberté, de l'égalité, de la pro-

périté, de la Justice et donc de la Paix!

Face à la situation que traverse le Burkina Faso, le gouvernement burkinabè a mis en œuvre des actions vigoureuses à travers l'adoption d'un nouveau plan de développement, le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD 2023-2025), et ses quatre axes prioritaires qui sont : La lutte contre le terrorisme et la restauration de l'intégrité territoriale; La réponse à la crise humanitaire; La refondation de l'Etat et l'amélioration de la gouvernance; La réconciliation nationale et la cohésion sociale.

Ces efforts visent à offrir à la population burkinabè de meilleures conditions de vie. Tout en saluant l'ensemble des partenaires à travers le monde qui nous accompagnent, nous invitons vivement ceux qui sont toujours dans le doute ou tétanisés par des rapports au contenu faux qu'ils sont les bienvenus au Burkina Faso à condition que le partenariat cadre avec la vision de la Transition résumée dans ces quatre axes.

Vive l'ONU !
Vive la 78^{ème} Session de l'Assemblée Générale !
Vive les peuples en lutte !
Vive la solidarité entre les Peuples !
Vive l'Afrique Libre !
Vive l'Alliance des Etats du Sahel !
Vive le Burkina Faso, Pays des Hommes Intègres !
HASTA LA VICTORIA, SIEMPRE !
La Patrie ou la Mort Nous Vaincrons !

Linafoot : l'AS V. Club s'impose face à l'AC Rangers

Dans le Groupe B du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot), l'AS V. Club a retrouvé sa grande forme en imposant sa loi à toutes les équipes qui se mettent au travers de son chemin. Sa défaite, à la première journée face au Dauphin Noir, a été l'élément déclencheur de la fureur de vaincre des Vert et noir de la ville de Kinshasa. Mardi au stade Tata Raphaël, l'AS V. Club a soumis l'AC Rangers par le score écriqué d'un but à zéro.

Malgré les difficultés de transport qui perturbent le calendrier, la 29^{ème} édition de la Linafoot se poursuit tant bien que mal.

Mardi 26 septembre, au stade Tata Raphaël de la Kethule, en match comptant de la sixième journée du championnat d'élite de la Linafoot, l'Académie Club Rangers a perdu devant l'Association Sportive V. Club sur le score écriqué de zéro but contre un (0-1). L'unique but de la rencontre était marqué à la 37^{ème} minute de jeu par Elie Mpanzu.

L'AS V. Club enregistre sa troisième victoire consécutive, après la défaite surprise face au Dauphin Noir de Goma.

Avec cette victoire, les Moscovites de la capitale totalisent neuf points en quatre sor-

ties dans le Groupe B, ex-aequo avec l'AS Maniema Union de Kindu. Les Académiciens de Rangers alignent cinq (points) pour six matches déjà joués.

Pour ce mercredi 27 septembre, une seule rencontre sera à l'affiche au stade Tata Raphaël. Elle mettra aux prises le Daring Club Motema Pembe (DCMP) à l'AS Maniema Union.

Motema Pembe sera en face de sa bête noire ces dernières années, estime l'ACP. Mais attention, les Immaculés sont en forme. Ils ont pour le moment dans cette 29^{ème} édition une seule défaite pour absence sur la pelouse du terrain du centre Kurara de Kuya, le reste des matches, les Immaculés les ont gagnés. Tandis que son adversaire n'a perdu aucun match, tous les matches joués sur le terrain, Maniema Union les a remportés contre Aigles du Congo (1-0), forfait contre l'AC Rangers et



L'équipe de l'AS V. Club a finalement retrouvé sa pleine forme

(3-0) face à Céleste FC.

V. CLUB-DCMP RENVOYÉ AU 4 OCTOBRE PROCHAIN

Le derby des Diables verts kinois, entre l'AS V. Club et le DC Motema Pembe, a été renvoyé au mercredi 4 octobre prochain pour raison de l'organisation du match retour du 2^{ème} tour des préliminaires entre Saint Eloi Lupopo et Shekhukune United FC de l'Afri-

que du Sud, dimanche au stade des Martyrs de la Pentecôte, a appris l'ACP lundi d'un communiqué de la Linafoot.

«Le secrétaire de la Linafoot porte à la connaissance de l'opinion publique en général et les clubs engagés à la 29^{ème} édition du championnat national Ligue I en particulier que pour raison d'organisation du match de la CAF, le match AS V. Club-DCMP est remis à mercredi 4 octobre au stade Tata Ra-

phaël», a précisé le document. La LINAFOOT a exhorté les équipes, les partenaires et les officiels de ce match de prendre toutes les dispositions utiles y relative.

Initialement prévu le dimanche 1^{er} octobre au stade des Martyrs, ce choc entre les Vert et noir et les Vert-blanc et rouge sera le premier choc de la saison entre les deux rivales.

Avec APO

ECONEWS

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations
générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :
kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Tighana MASIALA
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
A.T. MPUU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

TECNO, sponsor officiel de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies/Côte d'Ivoire 2023

La marque mondiale de technologie innovante, TECNO, a annoncé, mardi 26 septembre, son partenariat officiel avec la Confédération Africaine de Football (CAF) en tant que sponsor exclusif de smartphones pour la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies/Côte d'Ivoire 2023.

Le partenariat entre TECNO et la CAF a été officiellement scellé lors d'une cérémonie mémorable qui s'est tenue à Singapour, en présence d'illustres invités, dont le directeur général de TECNO, Jack Guo, et le secrétaire général de la CAF, Veron Mosengo-Omba. Cette collaboration marque le début d'un nouveau chapitre passionnant pour les deux parties.

M. Jack Guo, directeur général de TECNO, a partagé son enthousiasme en déclarant : « Cette collaboration représente une étape majeure pour TECNO alors que nous nous associons à l'un des événements sportifs les plus prestigieux du continent. TECNO a toujours été profondément engagé envers l'Afrique. Nous sommes impatient de nouer un part-

neriat dynamique qui met non seulement en avant l'engagement de notre marque, mais qui souligne également la valeur et l'attrait du football africain pour un large éventail de partenaires mondiaux. Avec la famille du football africain, nous sommes convaincus que nous connaissons un grand succès et créons des souvenirs durables pour les amateurs de football et de TECNO du monde entier.

« Nous sommes heureux d'accueillir nos nouveaux partenaires, TECNO, au sein de la famille du football africain en tant que partenaire de la Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies Côte d'Ivoire 2023. La CAN est un événement mondial qui attire des centaines de millions de téléspectateurs. Le partenariat avec TECNO est significatif, car il diversifie notre base de partenaires commerciaux et démontre la viabilité du football africain en tant que produit attrayant et précieux pour une large gamme de partenaires mondiaux. TECNO a une forte présence et un fort ancrage commercial sur le continent africain, et nous atten-

ons avec impatience un partenariat puissant et impactant avec eux », a exprimé sa satisfaction le Dr. Patrice Motsepe, président de la CAF.

Guidée par son essence de marque « N'Arrête Rien », TECNO s'engage à débloquer les meilleures et les plus récentes technologies pour les individus tournés vers l'avenir, les inspirant à ne jamais cesser de poursuivre leur meilleur moi et leur meilleur avenir.

L'essence de la marque s'aligne parfaitement avec l'engagement de TECNO envers la CAN. La CAN est bien plus qu'un tournoi de football ; c'est une célébration de l'unité, de la passion et de la recherche incessante de l'excellence.

La Coupe d'Afrique des Nations TotalEnergies Côte d'Ivoire 2023, le spectacle sportif le plus attendu en Afrique, débutera le 13 janvier 2024 à Abidjan. TECNO apportera l'esprit sportif et d'excellents produits aux fans de TECNO et de football grâce à une variété d'activités d'expérience de marque, leur permettant de s'immerger physiquement et virtuellement dans l'excitation du match de football.

À PROPOS DE TECNO

TECNO est une marque de technologie innovante, présente dans plus de 70 pays et régions sur les cinq continents. Depuis ses débuts, TECNO a transformé l'expérience numérique dans les pays en développement en recherchant avec ténacité la fusion idéale entre les technologies de pointe et un design contemporain esthétiquement agréable. TECNO s'est imposé comme un leader du marché dans ses segments cibles, offrant une innovation de pointe à travers une variété de smartphones, de vêtements intelligents, d'ordinateurs portables, de tablettes, de systèmes d'exploitation HiOS et d'appareils domestiques intelligents. Guidée par l'essence de sa marque « Stop At Nothing », TECNO s'engage à débloquer les technologies optimales et les plus contemporaines pour les individus à l'esprit progressif. En créant des produits chics et intelligents, TECNO incite les consommateurs du monde entier à ne jamais cesser de rechercher la crème de la crème dans l'espace numérique.

Avec APO

Moïse Katumbi à la conquête du Kongo central avant le dépôt de sa candidature à la présidentielle

Après son carton plein dans le Grand Katanga, le Grand Equateur et le Kwilu, Moïse Katumbi, leader d'Ensemble pour la République, candidat à la présidentielle de décembre 2023, a mis le cap mardi vers le Kongo Central. Première étape : la ville de Muanda, sur le littoral de

l'océan Atlantique. Il a enchaîné directement sa journée de mardi dans la ville de Boma. Son entourage annonce qu'il devait terminer ce périple par la ville de Kinshasa où il dépose, sauf imprévu, sa candidature, le 30 septembre, à la présidentielle de décembre prochain.

C'est à l'approche des élections générales de décembre prochain que Moïse Katumbi Chapwe a décidé de réaliser une grande tournée dans plusieurs provinces du pays. Objectif poursuivi : non pas lancer la campagne électorale, mais redynamiser le parti Ensemble pour la République. Avec une forte délégation des cadres de sa formation politique, M. Katumbi a visité successivement Kabongo, Malemba-Nkulu, Manono dans le haut Lomami, avant de descendre à Kasenga, sa terre natale et fief familial dans le Haut Katanga. Par la suite, il s'est envolé vers l'Equateur, visitant notamment Mbandaka et Makanza, avant de virer vers le Kwilu où il a été accueilli à Kikwit et à Bulungu, le fief de son directeur de cabinet Olivier Kamitatu. Et de revenir dans l'ex-Katanga, où il a fait le tour de Dilolo, Sandoa, Kasaji, Kapanga et Musumba dans la province de Luabala.

Le moins que l'on puisse dire est que partout, le leader d'Ensemble et candidat déclaré à la présidentielle prochaine a récolté un franc succès, au regard d'immenses foules qui se sont mobilisées pour lui réserver un accueil impérial. Des longs fleuves humains se sont déversés dans les rues pour l'accompagner à pieds vers les lieux des meetings. Partout, il a tenu le même discours : «Ce n'est pas encore la campagne électorale, je suis venu redynamiser mon parti afin de le mettre en ordre de bataille pour les élections à venir. Tenez-vous prêts !»

Celui que ses partisans appellent affectueusement « chairman » vient de mettre le cap sur le Kongo central. Première étape : Moanda, au bord de l'océan Atlantique, dont il vient de fouler le sol. En cet instant précis, l'homme tient son meeting devant plusieurs milliers de personnes, malgré le fait que son arrivée a lieu l'avant-midi d'un jour ouvrable. Selon des échos qui viennent de Moanda, le discours de Moïse Katumbi est souvent interrompu par les chants de ses partisans, dont le principal est «Moïse, Nzambi alobieeee... Moïse abongi na kati ya Kongo ee (Moïse, Dieu a dit que c'est Moïse qu'il faut au Congo)».



Moïse Katumbi lors de son meeting ce mardi 26 septembre 2023 à Muanda

SOLUTIONS AUX PROBLÈMES

Dans son speech, Moïse Katumbi a promis de revenir lors de la campagne électorale afin de présenter un programme électoral qui proposera des solutions aux nombreux problèmes auxquels fait face la ville côtière qui manque d'eau, d'électricité, de routes, et d'industries, alors-même qu'elle se trouve à un jet de pierre du barrage d'Inga, et qu'elle produit du pétrole et abrite la première société privée contributrice au budget de l'Etat central.

Un des principaux bras

du président d'Ensemble, Christian Mwando Nsimba Kabulo, député national, élu de Moba (Tanganyika), a tenu à expliquer le sens de cette tournée de Moïse Katumbi. «Notre objectif, c'est de finaliser l'implantation du parti. Cela fait longtemps que le président Moïse Katumbi Chapwe était interdit de circuler dans le pays, vous vous rappelez ce qui est arrivé lorsque nous avions voulu nous rendre au Kongo central depuis Kinshasa. Et puis, il y a eu toutes ces arrestations, le président était un peu bloqué», a-t-il déclaré à nos confrères de Nyota TV, une télévision ba-

sée à Lubumbashi.

Avant de poursuivre : «Avant de commencer la campagne électorale, il était préférable que le président Katumbi puisse finaliser l'implantation du parti, fidéliser les troupes, étudier les défis logistiques auxquels nous serons confrontés, et mieux cerner les réalités du Congo profond afin d'adapter notre programme en fonction de ces réalités».

Quant au choix des localités visitées, Christian Mwando l'a justifié par le fait que M. Katumbi devait commencer par les provinces qu'il n'avait pas encore visitées

depuis son retour au pays. Il a aussi indiqué que l'ancien gouverneur du Katanga a saisi l'opportunité de ces visites de terrain pour palper des doigts les nombreuses réalisations qu'il a accomplies à travers le pays, citant «le cas de l'institut Losanganya de Mbandaka, qui a formé de nombreux dirigeants de la province de l'Equateur, mais qui était abandonné à son triste sort, et qui a été totalement réhabilitée, équipée, et qui accueille aujourd'hui plus de 1.200 élèves dans des bonnes conditions d'étude».

Volontiers taquin, Christian Mwando a accusé le président Félix Tshisekedi d'être souvent à l'extérieur du pays. «Ce n'est un secret pour personne, le président de la République est plus à New York, à Paris, à Johannesburg, en tout plus à l'étranger et je crois que c'est quelqu'un qui ne connaît pas le pays profond. Pour notre part, nous ne voulons pas commettre la même erreur que lui, c'est pourquoi nous avons décidé de nous imprégner des réalités du pays pour adapter notre programme et être à même d'apporter des solutions aux problèmes du Congo», a renchéri M. Mwando.

Selon son entourage, Moïse Katumbi est attendu à Kinshasa, le samedi 30 septembre, pour le dépôt de sa candidature à la présidentielle du 20 décembre 2023.

AVEC FINANCE-CD.COM

